



## Pierre Mathiot: «Il faut assumer la complexité de cette réforme du bac»

Pierre Mathiot: «Il faut assumer la complexité de cette réforme du bac» : L'universitaire lillois Pierre Mathiot a pensé la nouvelle architecture du baccalauréat qui sera effective en 2021. Le ministre de l'éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, s'est largement inspiré de ses préconisations. Pour différents acteurs de la communauté éducative, ce nouvel examen pourrait aggraver les inégalités. Pierre Mathiot dément et défend ce bac nouvelle version. L'universitaire lillois Pierre Mathiot a été chargé à l'automne 2017 de mener la concertation pour rénover le baccalauréat comme l'ont voulu Emmanuel Macron et Édouard Philippe. Le ministre de l'éducation nationale s'est largement inspiré des préconisations du rapport Mathiot dans la version finale de la réforme, rendue publique le 14 février pour une mise en application à la rentrée 2021. L'ancien président de Sciences-Po Lille, qui a travaillé avec la majorité précédente pour Najat Vallaud-Belkacem, défend le baccalauréat version Blanquer. Il promet que la mise en œuvre de cet examen repensé et du nouveau lycée ne va pas aggraver les inégalités, comme le pointe notamment le syndicat principal du secondaire, le Snes. Cette réforme est aussi pensée en articulation avec l'orientation dans l'enseignement supérieur dorénavant gérée par la plateforme Parcoursup. Les lycéens finalisent actuellement leurs inscriptions. La date butoir est fixée au 13 mars. Pierre Mathiot livre à Mediapart son analyse sur ces deux réformes qui ambitionnent de modifier en profondeur les visages du lycée et de l'université. L'homme de gauche que vous dites être a-t-il apprécié de travailler pour un ministre de l'éducation nationale considéré comme un conservateur ? Pierre Mathiot : Ce n'est pas à moi de me désigner. Je n'aime pas la labellisation. Je pense être un progressiste et un pragmatique alors si je peux faire avancer les choses j'y vais. Par rapport à Jean-Michel Blanquer, nous n'avons pas le même parcours politique, certes, mais je suis convaincu qu'il n'est pas conservateur. Même si j'étais rocardien dans ma jeunesse, donc pas un rouge avec le couteau entre les dents. De toutes les manières, je pense que sur les questions d'éducation – et je ne sais pas d'ailleurs si c'est une bonne nouvelle ou pas –, la question ne se lit plus vraiment sous le prisme de la droite et la gauche. Ça ne m'a pas gêné de travailler avec lui, au contraire, je le connaissais et je me fiche de ses opinions politiques. Il m'a laissé une très grande liberté et c'est cela l'essentiel pour moi. Êtes-vous satisfait des propositions retenues par le ministre ? Je n'ai subi aucune pression de sa part ou de son cabinet dans la rédaction de ce rapport. J'ai pu proposer tout ce que je voulais. Il est vrai que Jean-Michel Blanquer n'a pas retenu un certain nombre de points trop « disruptifs », comme la semestrialisation, mais il était parfaitement clair au départ qu'il ferait ce qu'il voulait de mon travail. En définitive, l'essentiel de mes propositions a été conservé sur la partie bac et il y a beaucoup de cousinages sur la partie lycée. Le lycée voulu par le ministre est moins modulaire. Le mien était vraiment souple. Le ministre a probablement craint le côté usine à gaz dans l'organisation. Quelle a été votre marge de manœuvre sachant que selon votre lettre de mission, il est spécifié que le lycée doit pouvoir s'orienter vers des parcours individualisés ? Sans compter que la réduction du baccalauréat à quatre épreuves était une injonction présidentielle ? Le nombre d'épreuves et le contrôle continu étaient le seul cadre que j'avais au départ. En fait, c'est ce que le président de la République avait annoncé dans son programme et que le premier ministre avait rappelé dans sa déclaration de politique générale. Le cadrage était donc très général, il n'y avait rien sur la temporalité des épreuves ni sur leur poids relatif, par exemple. La vraie motivation de cette réforme n'est-elle pas purement organisationnelle, comme réduire le coût de l'examen ? Non car, en réalité, le baccalauréat ne coûte pas tant que cela rapporté au budget général de l'éducation nationale. 80 millions d'euros, cela représente évidemment beaucoup d'argent, mais c'est moins de 70 euros par lycéen de Terminale. C'est pour cette raison que j'ai plutôt parlé d'un coût lié à la charge mentale dans mon rapport, c'est-à-dire à la multitude de contraintes et de lourdeurs induites par son organisation. Et ce n'est pas un gros mot de dire qu'on peut faire des économies sur le bac, surtout si on les réinjecte au profit d'autres activités, dans le développement du numérique par exemple. Il s'agit en fait de mieux utiliser les moyens. Vraiment, je n'avais pas de calculatrice cachée pendant les auditions que j'ai menées. Par exemple, et c'est important, les volumes

horaires futurs ne sont pas modifiés. Vous avez proposé la fin de l'organisation du bac par filières (S, ES, L pour le bac général), pour créer un dispositif où chaque élève choisirait des matières majeures et mineures. On crée un bac à la carte. Il y a plus de liberté en apparence, mais en réalité est-ce qu'on ne favorise pas les hiérarchisations ? Les stratégies scolaires, familiales et sociales vont-elles être encore plus prégnantes ? Aujourd'hui, le lycée est de fait inégalitaire et je n'ai pas vraiment de baguette magique pour corriger cela. On ne va pas empêcher les sachants et ceux qui disposent du capital culturel de continuer à agir pour bien positionner leurs enfants afin qu'ils puissent maximiser leurs chances de faire telle prépa et intégrer Polytechnique derrière. On ne peut pas y échapper. En revanche, s'il y a bien un enjeu majeur selon moi, notamment avec le module d'accompagnement à l'orientation, c'est de donner aux autres élèves, ceux qui sont moins dotés en capital, l'information, les méthodes et les codes pour tenter enfin de réduire les inégalités au lycée. Pour moi, c'est là qu'est le combat central à conduire si on a l'ambition de réduire les inégalités. Vous pensez que les professeurs vont avoir le temps et les moyens d'aider les jeunes à s'orienter ? Il faut absolument que le conseil supérieur des programmes se penche sur la question et je sais qu'il va le faire. Sinon, si on dit aux enseignants qu'ils disposent d'une heure et demie non disciplinaire par semaine, ça risque d'être n'importe quoi. Les lycées doivent tous proposer un cadre identique pour cette séquence. Il faut qu'il y ait des professeurs volontaires, sur leur service ou en heures supplémentaires, pour assurer cette mission et qu'ils y soient formés. Ils doivent aussi s'approprier cette réforme pour que cela fonctionne. Cela permettra d'égaliser les chances et de lutter contre l'autocensure. Sinon, on rate l'un des objectifs. Mais rien n'est gagné, je le reconnais. La réussite d'une réforme se mesure aux conditions effectives de sa mise en œuvre. Comment éviter la concurrence entre les établissements, notamment autour de la question des options ? Là, le ministre s'est inspiré de ce que j'ai proposé et j'en suis content. Il faudra une liste nationale et, en plus, des binômes originaux dans les lycées des quartiers populaires et ruraux de façon à renforcer leur attractivité. Par exemple, un binôme « arts et informatique » pourra attirer des élèves de milieux plus aisés dans des établissements d'habitude évités et cela peut recréer de la mixité. La question va être de voir si les différents acteurs vont jouer le jeu. Cela dépend notamment des parents, et des équipes éducatives des lycées qui vont devoir rassurer tout le monde. Il faut leur faire confiance et leur octroyer de l'autonomie. Comment une prise en compte accrue du contrôle continu pourrait-elle ne pas ajouter une inégalité supplémentaire à celles déjà existantes ? Plus de 50 % des bacheliers vont en filière sélective aujourd'hui, cela se fait de façon absolument non anonyme, leurs notes sont donc prises en compte et ce sont les professeurs qui décident quels élèves y vont. Avec le système qui est prévu, on va maintenir des règles d'anonymat qui garantiront le caractère national du bac. On parle de contrôle continu, mais en fait il y a 10 % de contrôle continu classique. Les 30 % restants sont plutôt des sortes de partiels, avec le souci de faire en sorte qu'ils soient organisés selon des critères nationaux. Mais avec une certaine souplesse, car il ne faut surtout pas « basculer » en janvier les contraintes qui existent aujourd'hui en juin. Si on avait dit que 40 % des bulletins compteraient dans la note finale, cette critique des « bacs maison » aurait été justifiée. « L'opinion n'est pas contre la réforme et les premières réactions sont bonnes » La question de l'oral fait également resurgir la problématique de l'inégalité des élèves à cette épreuve. Comment comptez-vous y remédier ? « Il n'y a pas de fatalisme social », a dit Jean-Michel Blanquer lors d'une audition à l'Assemblée nationale, mais on sait bien que le bagage culturel et l'aisance à l'oral dépendent largement du milieu d'origine ? D'abord, je suis d'accord avec le ministre : ce n'est pas parce qu'on fait l'hypothèse qu'au départ, il y a une forme d'inégalité possible qu'on doit s'empêcher de le faire. Sinon, on supprime toutes les notes car tout exercice d'évaluation quel qu'il soit repose sur une forme d'inégalité de départ. Qu'on me prouve par exemple que l'épreuve de philosophie à l'écrit au bac est moins discriminante que l'oral prévu. Quand le sujet porte sur l'art contemporain, entre celui qui a visité le MET à New York à douze ans et l'autre qui ne sera jamais allé ne serait-ce qu'au musée municipal, il y a un énorme fossé. Bien sûr, les élèves devront être préparés à la dimension formelle de l'exercice. Ce serait inacceptable s'il n'en était pas ainsi. Et ils travailleront sur un thème à l'avance. Je suis convaincu que les professeurs savent former un peu à l'exercice oral ou, si nécessaire, il conviendra de prévoir des formations. Les élèves vont notamment apprendre à poser leur voix, ce qui leur sera utile lorsqu'ils chercheront un stage ou du travail. Comment ne pas figer les destins scolaires en demandant à des jeunes de se positionner aussi tôt dans leur

scolarité ? Actuellement, quand on va en L par exemple, le destin scolaire est déjà largement tranché. Il sera impossible de faire une prépa de maths ou de médecine. Un élève de 15 ans qui choisit l'une des trois filières générales a déjà des possibilités contraintes pour l'accès au post-bac, même si cela est moins vrai en filière S. Ma conviction est que les filières non sélectives doivent le rester. Un élève doit être admis dans l'enseignement supérieur sur la base des enseignements suivis au lycée et qui vont éclairer le jury de Parcoursup, et ce pas pour interdire l'accès, mais en préciser les conditions. Aujourd'hui, un bachelier L qui entre en L1 psychologie est en difficulté en statistiques. Il serait normal qu'il suive un TD de rattrapage. Dans le futur, on devra pouvoir dire à un lycéen qu'il doit suivre un TD dans telle ou telle matière. Il ne s'agit pas de le sélectionner, mais de l'aider. Maintenant, il n'est pas impossible qu'il y ait ici ou là un effet d'aubaine et que certaines facultés communiquent des effectifs volontairement bas pour pouvoir sélectionner. En ce cas, les recteurs ont des marges de manœuvre et le ministère a annoncé qu'il mettra des moyens sur les filières effectivement en tension. Donner du sens au bac est louable, mais ne fait-on pas finalement face à une énorme usine à gaz difficilement lisible ? Il faut assumer la complexité, car une réforme de cette ampleur est nécessairement complexe. Les nouveaux enseignements à concevoir, les programmes à revoir, la nature du contrôle continu, tout est bien sûr complexe dans les modalités de mise en œuvre. Comme pour toute politique publique, il y a des séquences différentes à gérer : l'identification des problèmes, la prise de décision, la mise en œuvre, l'appropriation des mesures par les acteurs et l'évaluation. Les deux premières séquences sont derrière nous. Là, le ministère prépare la mise en œuvre. Par exemple, il va falloir s'occuper des programmes pour le module d'enseignement sur le code et l'informatique, qui est un nouvel enseignement. On va devoir faire des projections, savoir quels enseignants vont pouvoir assumer cette discipline. Chacune des solutions comporte encore des interrogations organisationnelles mais c'est compréhensible, et il faut l'assumer. Les représentants des différentes disciplines, à l'instar des enseignants de sciences économiques et sociales (SES), se sont émus d'être relégués. Comment expliquez-vous cela ? Est-ce le cas selon vous ? La filière ES, dont ils étaient les dépositaires, disparaît, ce qui peut justifier leurs inquiétudes. En plus, les SES sont une discipline relativement récente. Ceux qui l'enseignent peuvent donc se sentir faibles, attaqués et stigmatisés, notamment lorsqu'il s'agit de mettre en cause la manière d'enseigner l'économie. Moi, je suis bien placé pour savoir que ce sont d'excellents enseignants, recrutés selon des modalités extrêmement sélectives, parmi les plus sélectives d'ailleurs. Je me suis battu pour maintenir l'unité des sciences économiques et sociales en tant que discipline unique. Il y aura 4 heures de SES en première et 6 en terminale. Les professeurs seront aussi directement concernés par le nouvel enseignement « Histoire, géopolitique et science politique » et ils pourront aussi s'impliquer plus qu'aujourd'hui en « Droit et grands enjeux du monde contemporain ». Au total, je suis convaincu que le volume horaire de SES ou lié aux SES sera au moins équivalent à celui d'aujourd'hui. Les programmes vont être revus pour les premières en 2019 et pour les autres d'ici à la rentrée de 2021 ; sur quoi vont porter les modifications et dans quel délai ? L'enjeu va porter d'une part sur les nouveaux enseignements, car là il faut créer purement et simplement des programmes, et d'autre part sur les enseignements plus classiques dont tout le monde s'accorde pour dire qu'il faut les revoir. C'est un très gros travail ! Le conseil supérieur des programmes va s'en occuper et réunir sans doute des sous-commissions thématiques associant des enseignants du secondaire et du supérieur. Et sur le plan du calendrier, il faut que ces programmes soient validés à la fin de l'année 2018 pour permettre de déployer des formations, de concevoir de nouveaux manuels, des supports numériques et des ressources en ligne. Vous pensez que c'est gagné, que l'opinion publique a accepté ces changements ? L'opinion n'est pas contre la réforme et les premières réactions sont bonnes. Mais il faut rester très attentifs aux divers éléments car, si des conséquences négatives apparaissent, alors cela peut provoquer des réactions de protestation. Une réforme peut être mise en cause par les bords, c'est-à-dire par des thèmes dont on pense au départ qu'ils sont secondaires. Pour moi, à ce stade, le noyau de la réforme est stabilisé et ne suscite pas trop de réactions négatives. Mais elle peut être contestée pour de petites choses, auxquelles on n'avait pas pensé. Les professeurs de lycée sont là pour faire en sorte que leurs élèves aient le bac. Celui-ci cadre fortement les comportements et attitudes dans les lycées. Les professeurs peuvent ne pas être satisfaits mais, s'ils ont des élèves à préparer à une réforme, ils vont le faire. Par ailleurs, une réforme se gagne

sur les détails comme les programmes, l'organisation du contrôle continu. Les enseignants sont fragilisés, doutent beaucoup, souvent pour de bonnes raisons. Il faut que le corps enseignant se dise qu'elle vaut la peine, globalement au moins, d'être mise pleinement en œuvre. Sinon ils vont le faire à reculons. Les réformes qui marchent dans la durée sont celles qui suscitent l'adhésion, même minimale, de ceux qui sont chargés de les mettre en place. Pour le moment, la réforme, malgré vos consultations, ne remporte pas l'adhésion des organisations syndicales. Il pourrait y avoir une jonction de la contestation entre lycéens et étudiants. Vous le craignez ? Toutes les organisations ne sont pas contre la réforme, loin de là. L'Unsa, le Sgen-CFDT, le Snalc, le Snpden, la Peep, la Fage, par exemple, sont plutôt sur des positions d'adhésion. Mais bien entendu, rien n'est joué. Il n'est jamais impossible qu'une annonce plus précise sur tel ou tel aspect produise un déclic mobilisateur. Mais je ne crois pas qu'il y aura un mouvement de masse, car ce que l'on appelle l'opinion publique est largement favorable. Oui, le seul risque reste qu'il y ait une jonction entre ceux qui sont opposés à la réforme du bac et ceux qui dénoncent la réforme de l'enseignement supérieur. Revoir notre émission consacrée à la réforme du baccalauréat et du lycée: